

***Le contre-amiral Benoît Lugan dirige depuis l'été 2015 l'Ecole navale, grande école militaire installée à Lanvéoc Poulmic au Sud de la rade de Brest, qui forme les cadres de la Marine nationale.***

*Propos recueillis par Frédéric Fontaine \**

## **FF : Amiral, quelles sont les origines historiques et géographiques de l'Ecole navale ?**

**CA LUGAN :** La formation des premiers officiers de la marine française remonte à cinq siècles et à l'Ordre de Malte, en 1530. Mais l'Ecole navale existe sous ce vocable depuis 1830 et par la volonté du roi Louis Philippe, qui lui a conféré son « ADN » en l'embarquant à bord du vaisseau « Borda » en rade de Brest : un projet intégré pour former à la mer et tout à la fois des cadres marins et combattants, dotés d'un raisonnement et d'une culture scientifiques.

L'Ecole navale est installée à Lanvéoc Poulmic depuis la fin de la seconde guerre mondiale, notamment pour tirer les leçons de ce conflit qui vit émerger la puissance des porte-avions, en formant aussi les marins au domaine aéronautique **(1)**. Le grand port militaire de Brest, base stratégique de sous-marins et de navires de surface, est tout proche. Lorient, base des forces spéciales de la Marine, est à quelques milles. L'Iroise, vaste plan d'eau à l'Ouest de la Bretagne, est le terrain maritime pédagogique idéal. Aujourd'hui les technopôles de Brest, Nantes et Rennes sont à portée de clic.

## **FF : Quelles sont les missions de l'Ecole ?**

**CA LUGAN :** Elle forme à leur métier tous les officiers de la Marine nationale, quelle que soit la durée prévue de leur carrière, mais aussi des officiers étrangers, et des officiers français des corps de soutien et d'administration. Le flux moyen annuel est de 780 officiers: 440 en Formation Initiale des Officiers dont 200 qui suivent le cursus ingénieur de l'Ecole navale, 80 Formation Initiale des X **(2)**-IETA **(3)**-IMI **(4)**, 155 en Formation officiers de réserve, 85 Officiers de Marines étrangères, et 20 commissaires en « ancrage Marine ».

Ainsi, l'école délivre à ses élèves militaires des diplômes d'ingénieur et de master, en s'appuyant sur les enseignants chercheurs de son laboratoire de recherche labellisé équipe d'accueil, l'institut de recherche de l'Ecole navale (IRENAV).

Elle forme également grâce à l'IRENAV des étudiants civils, français et étrangers, jusqu'au diplôme de docteur et dans des « masters » français et internationaux, spécialisés en environnement naval, Énergies Marines Renouvelables et génie maritime.

Plusieurs stages de formation d'officiers de réserve sont proposés à l'année, aussi bien aux **stagiaires officiers issus de la réserve citoyenne que de la réserve opérationnelle**, afin de leur offrir une semaine de formation militaire et maritime. Ils peuvent dans ce cadre approfondir leur **connaissance de la Marine** (moyens et organisation, ressources humaines, force maritime des fusiliers marins et des commandos...), être sensibilisés à l'**éthique du**



L'École navale, formation d'excellence Entretien avec son commandant et directeur, le Contre-amiral Benoît Lugan, gardien de ses traditions et pilote de son évolution

**combattant**, et effectuer des mises en pratique sur le **terrain**.

L'école forme enfin la maîtrise de la marine, officiers marins et quartiers maîtres, aux métiers du marin : manœuvre, timonerie, navigation, à raison de 450 élèves / an.

**FF : Comment la formation des élèves officiers est-elle structurée ?**

**CA LUGAN :** Autour des trois axes, formation maritime, formation militaire, formation scientifique, la pédagogie alterne aspects académiques et pratiques pour amener progressivement les élèves à l'autonomie. Conférences, projets scientifiques, sorties et stages en mer, simulateur de navigation, maniement des armes construisent le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le « faire savoir » de nos marins qui doivent pouvoir être directement prêts à l'emploi en quittant l'école.

**FF : Quels sont les enjeux de votre mandat ?**

**CA LUGAN :** D'abord former en temps et en heure, au bon niveau et en sécurité, les élèves qui nous sont confiés : c'est notre premier devoir. Ensuite préserver et améliorer l'excellence héritée de nos prédécesseurs, qui nous est reconnue et fonde notre attractivité.

Plus conjoncturellement, accéder au 1er janvier 2017 au statut d'établissement public, le seul qui permette désormais de maintenir l'excellence de la formation délivrée dans un contexte de l'enseignement supérieur en pleine mutation. Il s'agit de garantir à la Marine qu'elle disposera des cadres dont elle a besoin pour conduire les plateformes complexes qu'elle met en œuvre.

Conférer à l'École navale le statut d'Établissement Public à caractères Scientifique, Culturel et Professionnel sous la forme Grand Établissement sera de nature à lui permettre de recruter plus facilement et directement des enseignants-chercheurs et des doctorants, d'une part pour conserver un haut niveau scientifique à la formation des élèves et donc sauvegarder la délivrance du titre d'ingénieur et, d'autre part, pour soutenir l'IENAV en lui fournissant du personnel de qualité et en l'ancrant durablement dans le paysage de l'enseignement supérieur.

**Les partenariats avec les académies navales et militaires étrangères ainsi qu'avec des universités civiles** contribuent à l'ouverture de l'École navale par le partage des connaissances et le développement des relations internationales. L'initiative « **Erasmus militaire** », née sous l'impulsion de la France en 2008, est traduite à l'École navale par l'accueil d'élèves-officiers étrangers dans les formations pour la durée de la scolarité ou dans le cadre d'échanges de semestres voire dans le cadre d'activités plus courtes comme les stages de commandement ou « leadership ».

Enfin, maintenir un lien fort et étroit avec la Marine reste notre raison d'être : nous ne sommes pas une école pour nous-mêmes ou nos élèves mais une école qui a pour vocation de former les marins dont la Marine a besoin.

**FF : Quels sont les projets de recherche menés à l'École navale ?**

**CA LUGAN :** L'École navale appuie de longue date ses enseignements scientifiques sur les

travaux de l'Institut de Recherche de l'École Navale (IRENAV).

L'école entretient depuis une vingtaine d'années une **tradition d'échanges scientifiques et de collaborations** avec [TELECOM Bretagne](#), [DCNS](#) et [THALES](#), dans les domaines des systèmes navals, des systèmes d'informations et de télécommunications. Avec le soutien de la région Bretagne et sous le haut patronage de l'Officier Général Cyber, ces partenaires ont créé à l'automne 2014 **une chaire dans le domaine de la cyber défense des systèmes navals**. Pour l'École navale, il s'agit de développer une expertise au profit de la formation des élèves-officiers ingénieurs et des officiers Système d'Information et de Communication) de la Marine nationale tout en renforçant les partenariats dans le domaine de la recherche avec les industriels du monde naval et le domaine du maritime civil.

Par ailleurs, la formation de l'officier de Marine exige le développement de qualités de compréhension de l'environnement d'action, des capacités de commandement, mais aussi des facultés de communication et une force de conviction certaine. L'adaptation des cours dispensés au milieu d'emploi a donc logiquement conduit les enseignants du département des Sciences Humaines à développer une activité de recherche de nature à nourrir leurs enseignements.

Deux axes de recherche ont été retenus. Le premier concerne l'histoire et la géopolitique des espaces maritimes, le second le leadership en situation complexe. Afin d'éviter tout risque de dispersion, le choix a été fait de ne pas créer une entité de recherche propre à l'École navale, mais de s'insérer dans des structures existantes, garantes d'un travail de qualité et d'une bonne visibilité des actions menées. Des partenariats forts ont été mis en place, d'une part avec la Sorbonne, d'autre part avec HEC (Séminaire « Leadership en situation de crise»). Les liens désormais anciens qui nous lient à cette école se renforcent encore avec la mise en place programmée d'une chaire d'entreprise commune dédiée au thème de la résilience.

Au niveau local et régional, les relations sont soutenues avec le Centre François Viète, laboratoire d'histoire des sciences et techniques commun aux universités de Brest et de Nantes, mais aussi avec le Centre de Recherche en Économie et Management de l'université de Rennes I. Depuis 2012, une convention lie par ailleurs la Marine nationale à l'Université de Paris-IV Sorbonne dans le domaine de l'histoire maritime et navale. Cette prestigieuse université parisienne entretient une longue tradition dans le domaine des études militaires et plus particulièrement navales. La création de l'institut MARS (Marine, Armée, Renseignement, Sécurité) est venue renforcer cet axe au sein de cette université. Dans l'environnement de la Défense, le Service Historique de la Défense, l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, les autres grandes écoles militaires françaises mais aussi plusieurs écoles navales étrangères (USNA, BRNC, Accademia navale di Livorno...) constituent des partenaires naturels avec lesquels des publications, colloques et projets de recherche ont été réalisés ou sont en cours.

#### **Propos recueillis par Frédéric FONTAINE**

Avocat au Barreau de Paris, associé du cabinet Fontaine Mitrani,

Vice-président de l'Association des Officiers de réserve de la Marine nationale (Acoram), IHEDN

(66SN).

-----

- (1) Une base d'aéronautique navale est installée à Lanvéoc.
- (2) X : élèves polytechniciens
- (3) IETA : Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement
- (4) IMI : Ingénieurs Militaires d'Infrastructure de la Défense